Programme de formation

Examen civique – Session de passation à Châteaubriant

Objectifs :

Permettre au candidat de passer l'examen civique dans un centre agréé.

Public concerné et prérequis :

Préinscription sur la plateforme officielle de l'examen civique, avec Projetis Formation Conseil (Châteaubriant) choisi comme centre.

Qualification des intervenants :

Surveillants de Projetis Formation Conseil, habilités par France Éducation international pour la passation de l'examen civique.

Moyens pédagogiques et techniques :

Épreuve passée au centre d'examen, sur ordinateur ou tablette fournis par le centre.

Durée, effectifs :

0.75 heures.
10 stagiaire(s).

Programme :

L'examen porte sur le programme officiel défini par le ministère de l'Intérieur :

Modalités d'évaluation des acquis :

Questionnaire à choix multiples sur ordinateur ou tablette.

Sanction visée :

Attestation de réussite à l'examen civique, délivrée par France Éducation international.

Matériel nécessaire pour suivre la formation :

Pièce d'identité en cours de validité.

Délais moyens pour accéder à la formation :

Sessions organisées selon le planning du centre. Inscription au plus tard 2 jours ouvrés avant la session, sous réserve de places disponibles.

Accessibilité aux personnes à mobilité réduite :

Pour une demande d'accessibilité aux personnes handicapées vous pouvez contacter : Mme. Annick Delaunay 02 40 28 60 57

Taux de réussite à la formation :

Taux de réussite communiqué après les premières sessions.

Programme de formation

Examen civique – Session de passation à Châteaubriant

Taux de satisfaction de la formation :

Taux de satisfaction communiqué après les premières sessions.